

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PORTNEUF**AVIS PUBLIC****MESSAGE IMPORTANT : ANNULATION DE LA TENUE DE LA VENTE
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER**

Veillez prendre note qu'en raison du décret d'état d'urgence sanitaire en vigueur et des consignes s'y rattachant, la tenue de la vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier prévue pour le jeudi 15 octobre 2020, aux bureaux de la préfecture de la MRC de Portneuf, est annulée.

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 14^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière